# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 DECEMBRE 1844.


PAR MAGNE & WEISSE.
No. 81, Rue de Chartres.

*CONDITIONS DE L'ABEILLE.*

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal quotidien, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et [illegible] magasin de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements ne [illegible] l'année et d'avance.

[illegible] une fois par semaine.

LES ANNONCES, marchandises et terres, les articles pour sporter [illegible] ventes d'immeubles, [illegible] par des passagers, les annonces [illegible] seront payées [illegible] aux annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles seront [illegible] pour chaque fois.

LES ANNONCES et articles d'une nature personnelle lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires, comme abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix des annonces.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics ou des annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

## AVANCES D'ARGENT.

[illegible] avances libérales seront faites sur les consignations à [illegible] amis du Nord, Charleston, Savannah, Kingston [illegible].
20 dec WOOD & SIMMONS, 61, Magasine.

[illegible] WOOD & SIMMONS, 61 Magasin.

[illegible] DEWITT, HERAN & Co. 45, Camp.

AVANCES [illegible] feront des avances [illegible] les cotons [illegible] sur Liverpool. WM PRESH & Co. 19 nov [illegible] 56 Douane

AVANCES—Nous ferons des avances sur [illegible] farines, [illegible] et autres produits [illegible] Londres, Liverpool, Hambourg, Anvers et Brême. A. GORDON WYLIE & Co.

AVANCES [illegible] G & R. BUCHANAN, [illegible]

[illegible]

D[illegible] CHARLES DUFOUR [illegible] 11 Conti

## COLLEGE MANDEVILLE.

PERSONNEL DU PROFESSORAT

L. [illegible] EKIN, Président et Professeur de Mathématiques.
A. [illegible] W. KEY M. D., Professeur d'Anglais et de [illegible]
J. W. [illegible] ROE, Professeur d'Anglais, de Latin et [illegible]
[illegible] J. GRAN, Professeur de Français,
[illegible] Professeur d'Espagnol,
[illegible] Professeur de Dessin;
[illegible] Maître de Danse et de Tactique militaire.
[illegible] SNYDER, Maître d'Etude.

[illegible]

Wm Freret, Esq. | Jean Martin, Esq
Hon. Edw. [illegible] | Tuesph. Cordiet, Esq.
C. [illegible] | J. P. Whitney, Esq
Hon. Martin Whitt [illegible] | Alexander Phelps Esq.
Hon. Jud. Joseph [illegible] | [illegible]
[illegible] | J. B. Beu, Esq.
F. B. Lehmann, Esq. | J. B. Leef, Esq.
R. J. [illegible], Esq. | Théodore Sterle, Esq.
Thomas [illegible] | Daniel P. [illegible] Esq.
Richard W. [illegible] | Thomas Kerrow, Esq
Gustave Schmidt, Esq. | A. F. [illegible]
Louis [illegible] | Rosset [illegible]

[illegible] au Collége.

## NOUVEAU BUREAU DE PLACEMENTS
*Par J. B. CABOS.*

No. 41, rue Bienville, Nlle. Orléans.

ON trouvera [illegible] la cuisine, blanchisseuses [illegible] etc.

[illegible] M. CABOS [illegible] 6 dec

A VIS—La société qui existait entre [illegible] sous la raison de J. Corning & Co. a été dissoute le 15 décembre [illegible] Leonard Corning. [illegible] J. CORNING & Co., New-York. JOHN EGERTON, Nlle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1844.

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

[illegible]

## S. RIEUX DEPOUILLY,
ARPENTEURS, ARCHITECTES

ONT transporté leur bureau Passage de la Bourse, entre [illegible]

WILLIAM DAVIDSON [illegible] JOHN FACKISON

WILLIAM DAVIDSON & Co.

*ENCANTEURS ET NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES*, Rue du Canal, No. 91. N. Orléans.

## HOTEL D'ORLEANS
RUE DE CHARTRES
Entre les rues St. Louis et Toulouse, No. 151

ANTOINE GEORGE, propriétaire de cet établissement, a l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et les voyageurs que l'Hotel vient d'être réparé et ameublement entièrement changé, qu'on pourra avoir des chambres, la nourriture comprise, à raison de $15 par mois ou d'une piastre par jour. Appartement pour famille depuis une piastre par jour jusqu'à deux piastres.

La table sera toujours servie abondamment et aucune peine ne sera épargnée afin de rendre agréable aux personnes qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

Le prix de la pension est fixé à deux piastres par mois pour le déjeuner et le dîner, et au prix [illegible] des pensionnaires pour le dîner à des conditions modérées. 16 nov—30

## ÉCOLE POLYTECHNIQUE.
155, Rue du Canal.

LE Dr. MACAULAY prévient respectueusement les pères et les tuteurs qu'avec le concours de professeurs habiles [illegible] les branches de l'éducation libérale sont enseignées, d'après les méthodes les plus approuvées [illegible] pour le succès de son enseignement, il réfère aux personnes suivantes et aux autres [illegible] cités:

L. Duvigneaud, esq. | Roger K [illegible] esq.
Dr. Luzenberg, | Charles De Blanc, esq.
P. Conrey, esq. | A. N. Ogden, esq.
R. N. Ogden, esq. | Samuel Bell, esq. etc. etc.

L'institution peut recevoir encore quelques pensionnaires auxquels le principal s'engage à donner ses soins particuliers en ce qui concerne la morale, le confort et les progrès littéraires. 21 dec—9u

## CURE RADICALE DES CORS,
Sans avoir à les couper, et sans éprouver la moindre douleur.

LE Dr ROSENBERG, de Varsovie, capitale de la Pologne, a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs de la Nlle. Orléans, et aux habitants en général, qu'il entreprend l'extirpation des cors, excroissance de chair sous les ongles, durillons et généralement toutes les substances dures qui naissent sur ou entre les orteils, par le moyen d'un extrait de sa composition. L'opération se fait en quinze minutes, sans que l'on ait à couper et sans que l'on éprouve aucun mal immédiatement après, l'on peut reprendre les occupations sans le moindre désagrément.

Le Dr. Rosenberg est porteur de certificats très-flatteurs qui lui ont été donnés tant en France que dans les autres contrées, par des médecins et chirurgiens, ou en après les cures.

Le Dr. R. reçoit tous les jours, depuis 9 heures et demie du matin jusqu'à 11 heures et demie, et depuis 1 jusqu'à 4 heures de l'après midi, au No 174 rue de Chartres, en voiture Jeder [illegible]. 30 nov—6m

LES propriétaires de la manufacture de CIGARES, connue sous le nom de LORD BYRON, ayant appris que des contrefaçons et imitations de la marque de cette manufacture ont paru sur plusieurs marchés d'Europe et du Nord Amérique, préviennent le public que chaque boîte qui contient pas en outre de l'étiquette le nom de LORD BYRON, la marque de LINO QUIROS, est une contrefaçon. Ils donnent cet avis afin d'y mettre sur leurs gardes les consommateurs qui les honorent de leur confiance, et qu'ils ne soient pas trompés par ceux qui voudraient servir du crédit dont est honoré la manufacture des soussignés.

Havane, septembre 1844.
3 dec—30 LINO QUIROS & Co.

## DÉPOT DE GLACES
FRANÇAISES ET MIROIRS D'ALLEMAGNE.
A. NOEL, rue Royale, No. 47,

VENANT d'arriver de France et d'Allemagne, a importé un grand assortiment de GLACES françaises et Miroirs d'Allemagne de toute grandeur, encadrées dans le plus nouveau genre. Aussi, Glaces de toilette, cadres de ferret en ajour, pour portraits et gravures. Aussi, ornemens à petit tableaux, qu'il offre à vendre à des prix très modérés [illegible] vieilles glaces.
4 dec—30

## I. ROSSI,
DROGUISTE ET PHARMACIEN,
Importeur en gros et en détail,
A L'ENSEIGNE DU MORTIER D'OR,

TIENT constamment un fort assortiment de DROGUES, MÉDICAMENS &c &c. A transporté son magasin du faubourg Delassize à l'encoignure des rues Adèle et Tchoupitoulas, [illegible] bac de Gretna.
29 nov—1 an

CHAUDIÈRES à Sucre—Un assortiment complet de la célèbre fonderie de Stewart & Dick de Tennessee, en débarquement du steamer John Marshal, à vendre par J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune.
28 nov

FARINE—200 barils farine supérieure, de St. Louis, à vendre par G & R BUCHANAN & Co.
13 dec 83 Tchoupitoulas

VIEUX WHISKEY BOURBON—20 tierçons, à vendre par G & R BUCHANAN & Co. 83 Tchoupitoulas
13 dec

FOIN—150 balles foin du Nord d'excellente qualité, à vendre par DITTRICH & SHANNON 96 Poydras
4 dec

## ESPRIT DE GAZ ET HUILE CHIMIQUE
De première qualité.

LES soussignés préviennent le public qu'ils ont constamment en leur magasin, de l'esprit de Gaz et de l'Huile Chimique, qu'ils vendent à raison de 60 cents le gallon en prenant par barils, 70 cents en prenant par 5 gallons et 75 cents par un gallon seulement.

Ils ont aussi en leur magasin toute espèce de Lampes à Esprit de Gaz et à Huile Chimique.

11 dec—30 S. HASPEREAU & Co. rue Condé No. 28

# Marchandises Sèches.

## MARCHANDISES POUR ETRENNES.

C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane, a réduit ses prix dans un grand nombre d'articles pour étrennes et invite le public à venir les examiner:

indiennes, mousseline laine, cachemire d'Ecosse, Alpacha, mérinos, draps Thibet, bavarianes très riches, bombasines, alépines, etc. &c. de toutes les couleurs et des derniers dessins, récemment reçues des encans de New-York, à vendre à très bas prix. Aussi—un assortiment de châles, mouchoirs, foulards, gants, mitaines, &c.

Il vient de recevoir des robes brodées très riches et jolies pour bals et parties, qu'il vendra à très bas prix. 21 dec

## ARTICLES DE NOUVEAUTÉS, EN FER.
NEW-YORK.

STILLMAN, ALLEN & Co., propriétaires des forges où se fabriquent ces ouvrages, ont à grands frais établi une superbe machine pour exécuter dans un bon goût et avec les meilleurs matériaux: des machines et bouilloires à vapeur; des moulins à sucre; des clarificateurs et des cuivres, des chaudières à sucre en fer battu, des presses hydrauliques et à vis, et généralement tous les objets de fonte.

Les habitants et autres, sont respectueusement priés de venir examiner leurs plans, &c. au No. 33, rue du Camp, Nouvelle Orléans.

E. SMITH & Co, Agents,

Qui ont constamment en vente, des thermomètres à sirop. 7 dec—9 f

## C. YALE Jr,
No. 13, RUE DE CHARTRES, NLLE. ORLÉANS.

### Marchandises—Fantaisies.

INFORME respectueusement les acheteurs de cette ville, ainsi que ceux de la campagne, qu'il offre en vente un assortiment de marchandises riches et nouvelles, qu'il a achetées dernièrement aux grands encans de New York et qu'il offre

AUX PLUS BAS PRIX,

et dans les termes les plus favorables. Son assortiment consiste en partie des articles suivants, savoir:

SOIERIES:

Soie de Paris, brodée et broche, nouveau genre; un assortiment riche et complet de soie façonnée et rayée; soie moirée, noire et couleur; soie d'Italie et gros de Suisse, et noir bleu, satin rayé noir et couleur, pour robes.

ARTICLES POUR ROBES:

Cachemire d'Ecosse, des derniers goûts; mousseline de Paris, de toutes qualités; Alpaca, unie et façonnée; mérinos et bombazine; crêpe de laine, parisiennes et affghans; robes en mousseline suisse, brodées et ajour, pour bals.

AUSSI:

Un grand assortiment de shawls; mouchoirs fantaisies, etc. etc.

RUBANS:

Rubans nouveautés, en taffetas et satin, pour chapeaux et bonnets, gants et mitaines de tout genre et qualité, bas de laine, mérinos, soie et en coton.

AUSSI:

Un assortiment supérieur de jaconat et percale, uni, rayé et façonné.

DENTELLES:

Dentelles fil et imitation, toile d'Irlande, etc. etc. Avec un assortiment complet de chapeaux, fleurs artificielles, ainsi qu'un assortiment général d'articles pour modistes.
17 dec

## EN LIQUIDATION.
VENTE A GRAND-RABAIS.

25 à 50 pour cent au dessous des prix actuels de la Nlle Orléans.

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE D'HABILLEMENT D'HIVER.

LINGE fait et autres marchandises pour hommes, jeunes gens et enfants, reçu par les navires Norman et Sea Lion du Havre, maintenant en déballage et à vendre au cheap cash Store de LOISON & SILVESTRE, rue de Chartres No. 36

Toutes ces marchandises ont été choisies à Paris d'après les dernières modes et forment l'assortiment le plus complet en ce genre offert au public de la Nouvelle Orléans; la bonne qualité des marchandises et la grande réduction de prix à laquelle elles sont cotées feront reconnaître aux personnes qui les examineront que nulle part ailleurs elles ne pourraient se pourvoir aussi avantageusement.

Les principaux articles sont:

HABILLEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES:

Paletots de drap castor, diamant, pilot, satin laine noir, mélange, carreaux et autres sortes d'étoffes, Tweeds, sac coats et paletots pour magasins et comptoirs; habits de drap noir, très fins et riches; Redingotes de drap noir et autres de [illegible]; Pantalons de Casimir noir et nouveautés du dernier goût à $6 et au-dessus. Pantalons de Casimir, de 2 piastres à $4 et a

Gilets de cachemire, velours, satin noir, bombasine soie et velours à la mode, un assortiment de plus de 1500.

Chemises de toute très belles, devant en toile et de couleur.

Caleçons et chemises de peau, en flanelle, tricot de laine et coton et de soie et en étoffe de coton

[illegible] cravates et bas longs tricottés à la main, et plus de 150 douzaines chaussettes diverses, en mérinos, laine d'agneau, soie et en coton écru et blanchi, de toutes qualités.

Paletots en velours, peluche, tricotés.

Bretelles en gomme élastique assortiment complet avec aussi des bretelles d'un nouveau genre très élastiques, de fabrique américaine.

Cravates et écharpes en soie, satin noir, et à dessins les plus nouveaux.

Cols satin et bombazine à nœuds de cravates et nœuds à écharpes, cols de chemises

Un très bel assortiment de plus de 500 pièces de foulard, de Pongis, Bandanas, Corah

Spitalfield & Riel Choppar de l'Inde, de la plus belle qualité et très beaux dessins

Mouchoirs de batiste, gants de chevreaux, de daim, de castor et autres.

Robes de chambre ouatées, d'étoffe à châles de cachemire, flanelle, et autres

HABILLEMENS D'ENFANS ET DE JEUNES GENS.

Tout ce qu'on peut désirer en ce genre tant paletots, redingotes, pantalons, gilets, cravates, chaussettes, bretelles, gants, &c—aussi les chemises pour jeunes gens de l'âge de 6 à 16 ans et des habillements d'enfants de deux ans.

ARTICLES POUR TAILLEURS ET MARCHANDS

Outre ceux qui précèdent, que les soussignés offrent à vendre en gros à très bas prix, ils ont spécialement pour Messieurs les tailleurs et marchands, du drap noir, casimir noir et nouveautés du dernier genre; velours noir, satin à gilets, soie noire à coudre de la plus belle qualité, cotonnade, serge à doublure de 30 pouces de large, étoffe noire fine et brillante pour doublure de paletot, du solide que la serge, fil noir, boutons et un grand nombre d'autres articles à vendre pour comptant par LOISON ET SILVESTRE,
17 dec Rue de Chartres no. 36.

## AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres, 123, entre Conti et St. Louis.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Marengo, Sea Lion, Nashville, Devonshire et Vesta, du Havre, les articles choisis par un de leurs associés à Paris:

DRAPERIE.

Draps—extra laine, cachemire—Drap noir Exposition de 1844—Drap bleu de roi et bleu marine—Drap vert russe et vert de Cour—Drap bronze et bronze d'Orléans, nouvelle nuance—Drap tabac d'Espagne et grenat—Drap lustré Merv et pluie d'or—Drap pilote, castor et imperméable.

CASIMIR

[illegible] laine, noir, uni et façonné—Casimir mirol élastique et à raies et à carreaux—Casimir véritable élastique, article—Casimir Jockey Club—Casimir de couleur, grande nouveauté.

SOIERIE.

Satin noire, double force, Serge cuite—Serge façonnée; satin glacé et velours de toutes couleurs—Satin noir, uni et brodé pour gilets—Ouatiline, nouveau genre, gros grain et drap de soie—Satin napolitain—Cravates et écharpes satin, dessins nouveaux, à la Polka et renaissance.

CONFECTIONS

Faites dans les ateliers des premiers tailleurs de Paris.

Habits nouvelle coupe—Redingottes habillées—Habits de cheval—Paletots nouvelle forme des plus riches—Paletots Mackintosh—Paletots d'app caoutchouc doublés en soie—Paletots tweeds imperméables—Pardessus; étoffes diverses.

GILETS.

Cachemire à raies et à carreaux—Satin noir uni et façonné. Valencias, uni et brodés à l'aiguille—Forme, cheval—Forme à simple shall—Forme double shall—Forme droite à petit collet—Forme moyen âge.

PANTALONS

Coupe toute nouvelle, de diverses étoffes et nuances des plus variées.

CHEMISES

Confectionnées d'après les patrons les plus nouveaux et à plis—Caleçons tricot à corset—Gilets flanelle nouvelle coupe.

Bretelles soie gomme élastique, gants Jouvin, Chapeaux Fouts, mode renaissance; Parapluies soie cuite; cannes à pommeaux, faux cols; corsets sans couture pour dames, et une quantité d'articles nécessaires à la toilette d'un fashionable.

Egalement, un assortiment de fournitures pour tailleurs.
16 nov CORDEVIOLLE & LACROIX.

## GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Magasin d'Habillements, en gros et en détail, No. 3, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée.

EN outre de leur stock précédent, ont reçu par les navires Alfred, Alabama, Colombo, Yazoo, Empire et Cincinnati, l'assortiment ci-après d'HABILLEMENTS FAITS, qu'ils offrent à très bas prix, pour du COMPTANT

PALETOTS ET LEVITES.

En drap bleu, blanc, vert-noir, bleu-dessingue, et drap pilote gris; en Lowell jeans, Kentucky jeans, en casimir croisé, uni et rayé

HABITS ET LEVITES.

En draps français, anglais, allemands et américains; bleus bleu-verts, bleu-invisibles, verts, bruns et couleur d'or.

PANTALONS—En casimir français et anglais, noir uni, couleur chevreau, unis, rayés et bleus; en kersey, linsey, Kentucky jeans cotonnade et casimir satine.

GILETS—A cols retournés, croisés, en soie, velour et drap, noirs et à dessins, cachemire fantaisie, velour laine, satin noir, uni et à dessin; piqué de Marseilles; bombazet noir.

CHEMISES ET CALEÇONS—En toile d'Irlande, toile écrue, coton, calicot, ginga, flanelle Canton, laine d'agneau, mérino et coton, cols de chemise, écharpes en satin et mohair, riches; bretelles en gomme élastique, cols, gants, bretelles coton et autres; 300 douzaines casquettes d'enfants, en veau-marin, drap et étoffe du Japon.

HABILLEMENTS D'ENFANTS—Paletots et Lévites, Gilets et Pantalons de tout genre.

Les habitants, marchands et pacotilleurs trouveront leur avantage en venant examiner ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. 7 nov

REÇU par les derniers arrivages d'Europe et du Nord et à vendre à très bas prix par les soussignés:

Couvertures en laine mérinos à 10 et 12 points, dito en coton, molleton, cotonnade française, dito façonnées, draps noirs et en couleurs, casimir de toutes qualités, dito noir, satin, nouveauté pour pantalon, mousseline laine nouveaux dessins, dito 4/4 noir noir et bleu, dito couleurs unies et brochées, cachemire d'Ecosse noir, bleu, rose, violet et autres couleurs, satin rouge pour meuble, dito laine, satin chamois et unis aussi pour meubles, dito gris, bord, rose chamois bleu et rouge, ombrelles en soie, glacées et brochées, dito pour enfans, parapluies 26, 29, 30 et 34 pouces, agrafes blanches et argentées, par petites boîtes, crinolines à faire robes et lits, service de table unis et ouvragés, passementerie soie, chenilles simples, doubles, à coquilles et perlées, frange noire, cordilières noires et en couleurs, soie à coudre, boutons en soie et cordonnet couleurs assorties, nouveaux modèles, bretelles en gomme élastique de toutes qualités, dito en coton, mouchoirs fil et coton, dito pour enfans, mouchoirs batiste blancs et imprimés à vignettes, dito à jour et à rivière, dito Ecossais nouveau genre, foulards en soie nouveaux dessins, bas de soie noire dito fil écossais, demi bas de soie et fil écossais pour hommes, bourse en filet, soie et filoselle en couleurs, bas de fil d'Ecosse unis et brodés, gants en fil, mitaines en fil, en soie, victoria, à frangées &c. dito à la main et à fleurs, cravates noires longues, de satin noir, dito en taffetas 30, 32, 33 et 36 pouces.

Châles caméléon laine, dito Thibet imprimés, dito en cachemire, châles satin noir à carreaux, dito laine ottoman, dito laine dames en couleur, nouveaux genres; cravates et fichus en soie pour dames; velours en soie et en coton couleurs assorties, gros de Naples noir et blanc, satin moiré noir et en couleurs, mérinos en nuances assorties, piqué noir, rayé et écru blanc, rose bleu, nc., gros de Naples et satin noir et blanc, dentelles de toutes couleurs, rubans, satin uni, no. 1 1/2 à 9, dito taffetas unis noir et couleurs, gants en soie noires et en couleurs, gants en peau, noir et en couleurs, lustrine noire 36 et 40 pouces, crêpe noir et blanc, damassé coton de toutes couleurs, flanelle laine, unie et croisée, poupards en peaux, toile cretonne, boutons en os de toutes largeurs, dito pour paletots, dito en soie et en corde moulée, fil français, galons et rubans fil pigues à retapper et à chignon, eau de Cologne par flacons de litre et demi litre, crème de Perse, cold crême, crême de concombre, savons &c. &c.

Un joli assortiment de marchandises américaines telles que coton blanc et écru, indiennes, cotonnades bon teint à carreaux, Kentucky jeans, &c., &c. Un assortiment de bas et chaussures, laine, coton et mérinos, chausses et caleçons tricotés &c., &c. BORDERES & Co.
7 dec 14, rue du Canal.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont à vendre de jolies indiennes à six sous un quart la yard; indiennes couleurs garanties, à 10 cents,

Item de supérieures, à 12 1/2 cents;
11 m 4/4 de large, à 20 cents;
Idem françaises 4/4, à 28 cents;

Mousseline de laine nouveau style, à 26 et 37 1/2 cents; Cachemires d'Ecosse, de 37 1/2 à 75 cents;

Ainsi qu'une variété d'autres marchandises, à vendre également à bas prix.
20 nov MONOD & DAVOCK, 36 Chartres.

Banque de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1844

CETTE banque sera fermée les mercredis 25 du cour. et 1er. et 2 janvier. Les billets qui seront dûs ces jours là devront être payés les mardis précédens.
24 dec WM. E. LEVERICH caissier

BANQUE DE CITE.
Nlle Orléans, 19 dec 1844.

CETTE banque sera fermée mercredi prochain 25 courant, (jour de Noël) et les premier et 2 janvier prochain Les billets et notes échéant ces jours-là devront être payés la veille desdits jours. M. J. PALFREY,
23 dec Caissier

COMPAGNIE DU RAIL-ROAD DE CARROLTON.
Nlle Orléans, 20 décembre 1844.

UNE élection de sept directeurs, pour l'année qui va commencer, aura lieu au bureau de cette compagnie, encoignure Canal & Carondelet, lundi, 6 janvier 1845 de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
Par ordre, ADOLPHE LAYET,
21 dec Secrétaire.

## LIVRES! LIVRES!! LIVRES!!!

EN vente chez ALFRED MORET, libraire, au No 170, rue Royale, le grand assortiment dont suit la nomenclature et qu'il offre aux amateurs à des prix excessivement modérés:

Pour étrennes, les ouvrages suivants richement reliés et magnifiquement illustrés par les premiers artistes de Londres et de Paris; à savoir: La Morale Merveilleuse, Picciola, l'Italie Méridionale, l'Education Maternelle, la Couronne des Saintes Femmes, Costumes et Usages de tous les peuples, Portraits de Femmes, Keapsakes, etc., etc.

Une nouvelle collection de tous les chroniqueurs, récemment éditée par Duvrez; livres de droit et de médecine anciens et nouveaux.

Tout ce que l'on peut désirer en fait d'ouvrages de piété dont les splendides reliures en velours rehaussé d'or et d'argent, sortent des ateliers de Simier ou de Leon Curmer.

Aussi—Les classiques français et anglais, latin et grecs en tout ou en partie.

A constamment en magasin un assortiment de papier peint pour appartemens, dont il ne saurait trop inviter les gens de goût à venir admirer le délicieux choix. On croit à propos d'en donner ses les prix:

Papiers communs, de 10 à 15 cents; de glacés de 25 à 40 cts; bordures veloutées, de $1 25 à $1, de imitation velours de 30 cents à $1. 23 dec—1 i

LE soussigné offre à vendre dans son magasin, rue Royale No. 116 d'importation directe de Bordeaux, par les navires Alexander, Columbus et Nautilus, et de Marseille par les navires Alma et Oregon:

25 barriques vin rouge Léoville Médoc..........1841
35 Do vin rouge St Julien Médoc..........1841
30 Do vin rouge vieux Margaux..........1830
21 Do vin rouge Blanquefort..........1841
74 caisses vin rouge vieux Médoc des années 1834 et 1839, de 12 et 24 bouteilles.
100 paniers bouteilles vides,
100 caisses absynthe suisse première qualité,
300 paniers huile de Marseille, grandes bouteilles,
100 caisses liqueurs de Marseille,
50 caisses Curaçao et Marasquin, 1ère qualité,
200 caisses Olives verdales, câpres et cornichons.
3 balles amandes à la dame,
200 futs vin de Porto,
190 futs vin de Madère,
140 barriques vin rouge de Bordeaux dans le prix de 19 et $30
22 dec F. LONGIS, 116, Royale

LE soussigné informe les marchands de la ville et de la campagne et le public en général, que devant partir pour le Nord à la fin du mois prochain, il vendra de ce jour à cette époque, au comptant ou pour du papier négociable, et à très bas prix, les articles qu'il a tout récemment importés de Paris et qui consistent en:

Draps, casimirs, satin laine, étoffes à gilets, serge noire, cravates satin imprimé, dito gros de Naples et en cachemire, cachemire d'Ecosse, mousseline laine, gros de Naples noir, dito écossais, châles satin, dito satin laine damassé, dito thibet, mérinos unis et mousseline laine & bas en coton et en barège, pointes andalouses, bonnet de soie noire, gants de peau, de soie et de laine pour hommes et pour femmes, mitons de dito, mouchoirs de batiste, de en fil, blancs et en couleur, foulards, ombrelles, cols garnis pour dames, fillettes et garçons, capotes en soie pour enfants, dalhias, poupées, taffetas ciré, tapis ronds pour table, indienne rouge pr meubles, corsets, coutil 3/4 pr corset, bas de fil écossais, de en coton, blanc, gris et bleus pour femmes, fillettes et enfants, demi bas pour garçons et pour hommes, fil de Rennes, cotons, boutons de toutes sortes, galons de toutes largeurs, plumeaux, balais, fil de couleur, écritoire, anneaux à rideaux, les peignes en buffle et en corne, épingles en boîtes, eau de Cologne, extrait d'odeurs, savon crème de Perse, etc., etc., etc.
23 dec—1 i BORDE, ainé 67 Chartres

## HABILLEMENS FRANÇAIS.

BATAILLE & BIOLEY,
60, rue de Chartres, encoignure Bienville.

OFFRENT en vente leur Nouvel Assortiment de Marchandises Françaises, reçues par les derniers arrivages, et principalement par le b à Lion, venant du Havre. Cet assortiment, se composant de tous les articles nécessaires pour la toilette des Messieurs et des Enfans, a été confectionné par d'excellents tailleurs, et les formes sont les plus à la mode en ce moment à Paris.

Désirant satisfaire leurs habitués et le public, B & B vendront leurs articles à des prix aussi réduits que dans aucun magasin de la Nlle Orléans. Ayant plusieurs autres magasins à la campagne, ils écoulent la balance de leur stock à la fin de chaque saison, laquelle offrent en vente des articles nouveaux et de première fraîcheur.

Savoir:

Paletots drap fin, castor, pilote, casimir, tweed, &c.
Redingottes drap noir fin et en couleur, coutes et revers très larges, comme la mode
Habits de mode et pour bal, très soignés pour le genre et la qualité.
Pantalons fantaisie raies et carreaux; dito en casimir noir et tous les prix
Gilets cachemire, soie satin, casimir, de quatre formes différentes
Manteaux ronds et moscara très élégants
Robes de chambre nouvelles, doublées en laine et soie et Pantalons à pieds, aussi pour la chambre
Chemises toile, devant en toile et en flanelle, Caleçons tricot en coton et en laine, Bretelles de toutes qualités, Chapeaux soie et feutre, Parapluies coton, dito en soie, Gants chevreau noirs et couleurs, Cravates noires, foulards, gros grains, satin et fantaisies, longues et carrées; Foulards, &c.

Un superbe assortiment d'Habillemens pour jeunes gens et enfans, tels que Paletots, Redingottes, Manteaux, Pantalons, Gilets, &c., aussi à très bas prix. 25 oct

## TALAMON FRÈRES,
Rue de Chartres No. 44.

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Eureka, arrivant du Havre:

20 doux. bretelles, sans couture,
2 caisses poupées en peau, de toutes grandeurs,
2 do do en bois, do
1 do do habillées,
Un joli assortiment de sacs en velours,
Un assortiment complet de boutons en jais,
1 ballot de soie à coudre, noir et en couleur,
3 caisses rubans satin, de No. 1 à 12,
1 caisse coton, soie blanche en 6/4,
3 caisses crème de Perse,
1 do de converts en fer battu,
1 do cuillères seules en fer battu,
1 do couverts en composition.
19 dec

## A meilleur marché
QUE NULLE PART.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et principalement les dames de la Nouvelle Orléans qu'il vient de faire l'ouverture d'un assortiment de marchandises d'hiver, reçues par les navires Norman et Taglioni, du Havre, et Narragansett, de Boston: Cachemire d'Ecosse, nouveau genre pour robes, couleurs ombrées et mousseline laine grande nouveauté, de mousseline laine anglaise, nouvelle à carreaux et grandes raies; mérinos français et anglais pour robes, assortis en couleurs, mousseline laine fond rouge et autres, mouchetée pour robes; indiennes françaises, grande nouveauté, pour robes, de anglaises et américaines, Marimack bien pour domestiques, indienne noire et demi deuil, indienne française à meubles, cotonnade, gommée, rouge, chamois et bleue, damassée laine et soie; gros de Naples et poult de soie noir, largeurs assorties; satin noir et couleurs; étoiles noires, assorties en qualité, mousseline laine, noire et demi deuil; barège noir, uni façonné et à raies; barège nouveau en couleur et à carreaux, ombrelles à la Pongua; de douairière; mousseline suisse damassée et brodée pour rideaux, de brodée, rayée et unie pour robes, assortie en qualité, nanson et percale blanche, de frappés; batiste d'Ecosse, blanche, coton blanc et écru, assortis en qualité; de à drapés 12/4 large; cotonnade française et américaine, nouvelle, pour pantalons, mouchoirs batiste à ourlet, rivière et à vignette; mouchoirs madras et autres, couleur demi deuil; flanelle blanche extra fine et ordinaire; de rouge, verte et jaune; tapis pour devanture de cheminée; gants Jouvin pour dames, de filets égyptien; mitaines filets, noires et blanches; toile d'Irlande par pièce et demi pièce; toile à draps 12/4, large; serviettes ouvrées et damassées; couvertures de laine française pour grand lit; bas de soie, noirs, blancs et à jour; de filoselle blancs et noirs; bas pour enfans et chaussons dans toutes les grandeurs et toutes couleurs, bas mérinos, blanc, noirs et gris; dentelles blanches en fil et coton, de noire soie et coton; boutons en nacre pour chemises et dos en os pour pantalon, fil coton et soie à coudre assortis en couleurs et numéros; broderies; cols brodés nouveautés, garnitures &c.; cravates soie noire et brochées, différentes couleurs, carrées et longues, fichus pour dames et châles tout laine et soie et en barège, ouatés et non ouatés, agrafes assorties en Nos. et aiguilles; rubans en soie et gros de Naples satiné dans tous les Nos. galons blancs et écrus, corsets pour dames.

A partir de ce jour, le soussigné recevra chaque semaine, pendant la saison d'hiver, un assortiment d'indiennes les plus nouvelles et autres articles de nouveautés.
P. 1808, encoignure St. Pierre et Bourbon

AVIS—Ayant été nommé par l'honorable Cour des Preuves de la Paroisse d'Orléans, administrateur de la succession de feu Edward D Turner, le soussigné prie toutes les personnes qui ont quelques réclamations contre la dite succession, de présenter, d'ici à dix jours, leur compte, pour réglement, et celles qui lui doivent, de payer immédiatement. R. M DAVIS,
17 dec Administrateur

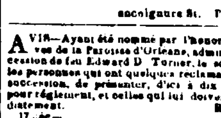

## J. FEYTEL,
Encoignure Conti et Chartres,

A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'arriver du Nord avec un BEL assortiment de Montres, Pendules et Bijouteries, qu'il vendra à des prix très modérés; tous ces articles ayant été confectionnés d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière. Il a reçu également de France un beau choix d'articles convenables pour étrennes.

De plus, fourniture d'horlogerie en tout genre.
14 dec—17

## TABLE D'HOTE ET RESTAURANT.
Tenu par FERTÉ,
Rue Bienville, No 23, entre Vieille Levée et Chartres.

ON trouvera dans cet établissement, qu'on n'a rien négligé pour satisfaire le public, au rez de chaussée—Restaurant à la carte, servi avec toute la promptitude possible.

Au premier—Table d'Hôte, à 30 cents par repas, ou $3 50 par semaine

Les mets et les vins, sont choisis avec le plus grand soin.

On porte en ville. 13 déc—30

VINS SUPÉRIEURS.

WILLIAM W. BONNIN, agent de Messrs. S Stock & Co., marchands de vins, à Paris, et successeur de feu Dominique Lynch de New-York; étant de retour de France, offre à vendre les VINS ci-après décrits, de qualité supérieure et importés directement par lui, savoir:

| | | |
|---|---|---|
| Brame Cantenac, | 1840 en caisses de 4 douzaines. | |
| Do do | 1838 | do |
| Grand vin Léoville, | 1838 | do |
| Chateau Laffitte, | 1840 | do |

St. Julien, Sauterne, Médoc, et eau de vie de Cognac en barriques.

Wm R. Bonnin offre en quantité à la convenance des acheteurs, du CHAMPAGNE, marque "Cordon bleu" venant de la maison de S. Stock & Co. dont la supériorité lui a donné une grande renommée aux Etats Unis. Il saisit cette circonstance pour avertir que l'on fabrique en France du vin portant la même marque et que l'on expédie aux Etats Unis. Le seul véritable champagne est celui qui porte la même cinnabre, sur le bouchon.

Les seuls importateurs directs aux Etats-Unis sont MM. Barclay & Livingston, à New York et le soussigné en cette ville. S'adresser à

A. GORDON, WYLIE & Co. 93 Bienville
ou à W. W. BONNIN, agent,
11 dec—90 Maison Waverly, rue du Canal

AVIS.

LE soussigné prévient le public, qu'il se chargera cette année de la musique pour bals de Société, sérénades, musique militaire, &c.

Il se propose aussi de donner des leçons de musique, chez lui, en ville, et d'arranger la musique pour tous instruments.

Il sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public.

S'adresser chez M. T. E. Benoit rue de Chartres, No. 73, ou à son domicile, encoignure St. Pierre et Bourbon, au 1er. F. KROLL 29 oct—3 m

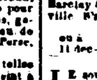

Vache de race Durham acclimatée.

Une VACHE anglaise de 5 ans, laitière supérieure, à vendre. S'adresser au No. 140, rue de la Commune.
11 déc

UN REMÈDE INFAILLIBLE.—L'Onguent de Gray est un remède souverain pour la guérison des maladies cutanées, telles que: enflures des jambes, caterses, cors, morsures de chiens enragés, &c. Ce remède est tellement connu, qu'il est inutile de vanter ses qualités. Nous recommandons à ceux qui sont affligés d'en faire l'essai et de se convaincre de ses effets salutaires. Vendu au No. 49, rue Poydras.

ASSOCIATION LOUISIANAISE DES VETERANS 1814 et 1815.

L'ASSEMBLÉE annuelle de cette Association, aura lieu à la Bourse St. Louis, samedi, vingt huit décembre, à six heures du soir, pour l'élection des officiers et la transaction d'autres affaires.

La liste de souscription pour le diner des Vétérans qui aura lieu le 8 janvier, est actuellement ouverte à la buvette de la Bourse St. Louis, et sera close le 6 janvier.
Par ordre,
26 déc H. W. PALFREY, secrétaire

Bureau de la Compagnie du Chemin de f r Pontchartrain.

LES actionnaires de cette Compagnie sont, par le présent, notifiés qu'une élection de sept Directeurs pour servir pendant l'année 1845, aura lieu au Bureau de la dite Compagnie le 6 janvier prochain de 10 heures du matin à 2 heures P. M.
Par ordre FH. GUERNON.
20 dec—u

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres,

Mouchoirs batiste brodés et garnis, riches,
Dito dito à rivière et à ourlet;
Dito dito unis et imprimés,
Robes de bal brodées, riches;
Do mousselines Suisses, blanche et en couleur;
Soieries caméléon, qualités supérieures;
Peluches glacés, riches, couleurs assorties;
Velours noires, largeurs assorties;
Mantelets moirés et doublés, à manches et cordilières, Cols brodés, Berthes, Pèlerines, Canezous et autres genres; Cravattes pour dames, châles cachemire, satin; Pékin, &c. Echarpes cachemire, Echarpes velours, satin et autres.
LORNE & FROIS,
18 dec 21, rue de Chartres.

Succession Antoine Bienvenu père.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse St. Bernard—Cour des Preuves—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de St. Bernard, il sera vendu par le soussigné, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi, le mardi, dix huit janvier 1845 pour le compte de la succession de feu Antoine Bienvenu père, les six lots de terre et l'esclave ci-après décrits, savoir:

1o. Un lot de terre désigné par le No. 10, sur un plan fait par Bourgerol, arpenteur, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire à la Nouvelle Orléans, mesurant deux cent vingt cinq pieds de face au fleuve Mississipi, et toute la profondeur mentionnée au dit plan et conformément aux titres du défunt, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit lot.

2o. Un lot de terre désigné par le No. 15, sur le dit plan, mesurant cent quatre-vingt pieds de face et toute la profondeur mentionnée sur le dit plan.

3o. Un lot de terre désigné par le No 16, sur le dit plan, mesurant cent quatre vingt pieds de face et toute la profondeur mentionnée au dit plan

4o. Un lot de terre désigné par le No 17, sur le dit plan mesurant cent quatre-vingt pieds de face et toute la profondeur mentionnée au dit plan

5o. Un lot de terre désigné par le No 18, sur le dit plan, mesurant cent quatre-vingt pieds de face et toute la profondeur mentionnée au dit plan

6o. Un lot de terre désigné par le No. 19, sur le dit plan, mesurant deux cent soixante deux pieds de face et toute la profondeur mentionnée au dit plan.

7o. James boots, nègre âgé d'environ trente ans

Conditions de la vente: Les lots de terre au comptant et la balance à un, deux, trois et quatre ans, l'esclave, au dix-huit comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur, et en coupons à la convenance des héritiers, hypothèque jusqu'à parfait paiement, et les billets payables à la Nouvelle-Orléans.

Paroisse de St. Bernard, le 23 décembre 1844
OCTAVE S. ROUSSEAU, Juge.
25 dec—3, 9 e 16 jan

## Académie Moderne,
DIRIGÉE PAR M. J. B. DE PALOS,
*Professeur de Langues Modernes et Auteur de la Méthode Naturelle d'enseigner les Langues Vivantes,*
No. 191, RUE DE LA DOUANE,
PRÈS CELLE DES REMPARTS.

CETTE INSTITUTION (maintenant établie d'une manière permanente,) est exclusivement consacrée à l'enseignement des jeunes gens qui veulent entrer dans le commerce. Le but que l'on s'est proposé d'atteindre, c'est d'abréger l'ennuyeuse routine tracée par la discipline des colléges, qui suivent des règles fondamentales qui répugnent à la loi de la nature

[illegible] connu les efforts de M. Palos dans l'enseignement des langues vivantes, est un sûr garant de l'accomplissement des promesses qu'il fait à tous ceux qui lui font l'honneur de leur patronage, ou les assurant du plus heureux résultat. Les réglemens universitaires, d'où les préjugés qui sont nés et en ont le plus entravé l'essor de l'ACADÉMIE MODERNE, leur place est prise par une méthode nouvelle, concise et facile, dont l'emploi rendra la nécessité trop fréquente d'apprendre de nouveau une langue, après être entré dans les affaires.

M. Palos se propose d'enseigner la lecture d'apprendre deux langues au même temps, ainsi que l'habitude de ne pas vouloir forcer l'esprit d'enfants au-delà de ses capacités, et étudier une langue étrangère, lorsque souvent ils la possèdent par une connaissance même théorique de leur langue maternelle.

Les études seront poussées jusqu'à leur terme dans chaque branche, M. Palos croit pouvoir garantir une connaissance parfaite de trois langues vivantes, grâce à l'emploi de la faculté de les lire et de les traduire, de les écrire et parler avec correction. [illegible] que d'acquérir la connaissance de savoir pour occuper un emploi dans une maison de commerce

Le département des langues est sous la direction de M. de Palos, et les autres branches d'instruction sont enseignées par les professeurs MM. W. Barney et Le Tancey.

Comme les élèves sont admis par trimestre, [illegible] premier commencement [illegible] et tuteurs qui ont l'intention de placer leurs enfants à l'ACADÉMIE MODERNE, sont priés d'entrer les élèves avant cette époque, afin de ne point troubler l'harmonie des classes.

En ce moment, l'institution ne peut recevoir des externes.

On peut se procurer un prospectus donnant des détails sur l'institution, conditions, références, etc., à l'Académie Moderne et chez les libraires.

MM. W. McKEAN,
J. B. STEEL,
VR. HEBERT,
24 dec— LELIEVRE.

## MUSIQUE NOUVELLE.

REÇU de France, par le navire Queen Victoria, du Havre,

Un grand assortiment de musique nouvelle pour piano, &c. &c. Romances nouvelles, Polkas, Musique des opéras suivants: Pour l'Amour, la Sirène, Charles VI, (Khalo), Dom Sébastien, la Juive, Robert le Diable, la Muette de Portici, Lucie de Lammermoor, la Favorite, Guillaume Tell Domino Noir, Ambassadrice &c.
24 dec V. HEBERT, 149, Chartres

## ETRENNES

LES soussignés H. Abadie et F Gras ont l'honneur d'informer leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment d'articles d'étrennes, bonbons de fantaisie etc. sur lesquels, ils feront une grande réduction de prix, comparativement aux années précédentes

Ils espèrent que le choix de l'assortiment, et les soins qu'ils ont mis aux installations, leur procureront le patronage du Public en leurs magasins, rue Vieille Levée, en face la Monnaie, et encoignure Hopital et Remparts.
24 dec H ABADIE & F GRAS

## LE JUIF ERRANT,
PAR EUGENE SUE.

Republication de la Semaine Littéraire.
Par Livraisons de 32 pages in 4o
Prix de la Livraison..........10 cents

## EL JUDIO ERRANTE,
Traduction du roman d'Eugène Sue,
Par Livraisons.
Prix de la livraison..........10 cents
Chez VICTOR HEBERT,
24 dec 149 Chartres

A VENDRE.

DEUX BEAUX BILLARDS S'adresser pour les conditions à M. MIGUEL GRABIEL,
24 dec—4 Encoignure Cirque et Poydras

ON demande une bonne repasseuse qui connaisse bien son état. Un bon prix sera payé, s'adresser à
24 dec— M. MENDELET & Co, 150 Chartres

HUILE à lampe perfectionnée, à vendre en gros et en détail chez J CHAUZURE, rue d'Orléans 91
24 dec

EN débarquement du navire Hargrove, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:

110 caisses macaroni,
30 do vermicelle,
100 paniers huile de Flagnol, 12 bouteilles,
100 do do do 24 demi do
50 do do do 12 demi do
100 caisses liqueurs assorties.
24 dec—1m G M. LUCAS, 31 Bienville

GINGAS FIL—20 caisses Lin à checks très fins, par $1, reçues par le navire Milo de Liverpool, à vendre en gros à très bas prix par les soussignés.
24 d FORCADE & Co, 13 Canal

BRINS—Reçu par le Milo de Liverpool, et à vendre à très bas prix par les soussignés: 4 balles brin par $1, uni et à carreaux FORCADE & Co,
24 d 13 Canal

EN débarquement du navire Francenia de Liverpool et à vendre à très bas prix: 2 caisses serviettes fil, barre rouge, FORCADE & Co,
24 d 13 Canal

LISTADOS.—18 caisses listados d'Allemagne par $1, Nos 150, 130 et 120, reçus de Brême et offerts en vente à très bas prix par FORCADE & Co,
24 d 13 Canal

GUINGHAMS—10 caisses guinghams nouveaux en couleur et noir, en débarquement et à vendre par
24 d FORCADE & Co, 13 Canal

CAPSULES—Une caisse capsules Fl. première qualité, Nos 41, 42 et 45, reçue par le navire Queen Victoria, du Havre, en vente chez FORCADE & Co,
24 d 13 Canal

VINS, &c—Les soussignés offrent à vendre, les articles suivants, en débarquement de la barque Juno capitaine Dicks, de Bordeaux:

150 barriques Vin St Julien; 20 demi pipes dito;
40 do Montferrand et 16 dito Talence;
12 do vieux Léoville, 30 demi do sauterne;
100 caisses d'une douzaine, Pauillac Médoc;
50 paniers Bouteilles vides à vin;
24 caisses d'une douzaine, Liqueurs douces assorties;
20 do do cruchons Curaçao;
30 do do flaques Marasquin;
2 do do paulon Fruits à l'eau de vie;
4 do de 20 paniers Anisette fine;
4 damejeannes dragées,

Et un assortiment de cartonnages de fantaisie, élégants et convenables aux étrennes
REYNAUD & FALLON,
24 déc 34 Tchoupitoulas.

SEL DE LIVERPOOL EN MAGASIN—1000 sacs Sel demi-gros, à vendre en lots convenables aux acheteurs au plus bas prix du marché par J. H. BLACHE & Co, No. 39, rue de la Vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville. 23 dec—30

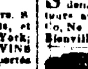

M IBANEZ, dont l'abeille a dernièrement annoncé l'arrivée, vient se fixer dans cette ville pour donner chez lui et dans les maisons des leçons de Piano et d'Harmonie. Sa demeure est rue de Chartres, No. 76. 21 dec—6

AVIS AUX HABITANTS SUCRIERS

MESSIEURS les habitants, souscripteurs pour le "Rattoon cane cutter", inventé par Norbert Lauve, sont prévenus que le soussigné, agent de son frère, est en mesure de leur livrer leur machine selon les conditions de la souscription. S'adresser au No. 19, rue Toulouse.
21 déc— OMER LAUVE.

MODISTE.

ON a besoin d'une couturière-modiste. Une personne capable et bien recommandée trouverait un emploi permanent dans une famille. S'adresser lettre L. No. 25 Post Office, avec le nom, etc. 21 dec—20

A VENDRE à l'amiable—Un cabaret bien achalandé, situé encoignure Royale et Dumaine. S'adresser sur les lieux, ou à A. CUISIN,
21 dec—6 Encoignure Dumaine et Condé

AVIS AUX HABITANS, TONNELIERS ET CHARRONS—Les soussignés ont à vendre les articles suivans:

75,000 cercles de boucaut, en hickory,
30,000 cercles de tierçons et barils,
40 paires, moyeux à rayons
150 do axes de charrettes et drays,
250 corsons en hickory,

30 000 barils charbon Pittsburg, Anthracite et Canal anglais, qu'ils vendront à bas prix pour du comptant.
TURNER & KENNEDY.
Chantier de Bois et Charbon
12 dec—30 114, rue des Magasins

SEL des Iles Turques—4000 boisseaux à vendre par WOOD & SIMMONS,
3 dec 61, Magasine

# Nouvelle-Orleans:
MERCREDI MATIN, 25 DECEMBRE 1844.

A cause de la solennité de la Noel, l'*Abeille* ne paraîtra pas demain.

## RAPPORT DU SECRETAIRE DE LA GUERRE.—(*Suite et fin.*)

Après avoir indiqué les travaux complémentaires à opérer pour la défense de la côte de l'Atlantique au nord du cap Hatteras, M. Wilkins ajoute:

Au sud du cap Hatteras, l'indispensable n'a même pas été fait encore. Si l'on fortifiait l'un des points du rivage méridional de l'Etat de Georgie, on offrirait une position avantageuse et un asile à nos vaisseaux et à nos croiseurs, vers l'entrée du golfe de Floride, et l'on préviendrait toute tentative du même genre de la part d'un ennemi; nous gagnerions aussi de cette façon, ce qui n'est pas à dédaigner, une garantie nouvelle contre la dangereuse influence qu'une occupation hostile pourrait exercer sur notre population noire.

Le Congrès, par un acte du 17 juin dernier, a voté les fonds nécessaires pour commencer des travaux de fortifications sur quelqu'une des îles qui bordent la Floride au sud. L'époque avancée à laquelle cet acte a été adopté, et la nécessité de faire une reconnaissance préliminaire, sinon une étude approfondie des lieux, devaient nécessairement apporter quelque retard à l'exécution des premiers travaux.

La latitude laissée par le Congrès pour la désignation d'un point quelconque sur les îles Floridiennes, y compris le groupe des Tortues Sèches, augmentait la responsabilité attachée au choix de la première position d'un système de défense qui se développera nécessairement par la suite. Un officier de génie a donc reçu l'ordre de se rendre sur les lieux, afin d'y étudier convenablement les principales positions. Le résultat de ces études, prouve que le premier ouvrage devrait être construit, soit au Havre de Key-West, soit sur le roc des Tortues. A moins qu'une étude plus approfondie ne vienne en indiquer d'autres, on ne perdra point de temps pour commencer les travaux sur la première de ces îles; et les travaux seront dirigés de manière à rentrer dans le plan général de défense indiqué implicitement dans l'acte précité.

La création d'un fort de ce côté sera d'un immense avantage, lorsque nos forces navales pourront avoir dans le golfe une supériorité reconnue. Compter sur les ports Atlantiques pour arriver à ce but, c'est être peu sensé; aussi a-t-on créé à Memphis un arsenal maritime qui exploitera toutes les ressources de l'Ouest et du Sud-ouest pour contribuer à la sûreté du golfe. Nous deviendrons ainsi prochainement la puissance navale la plus forte du golfe du Mexique qui est en quelque sorte notre Méditerranée. Maintenant si l'on veut obtenir réellement ce noble résultat, il faut que la ligne de fortifications de nos côtes méridionales ne soit pas incomplète, et le Congrès doit songer à ouvrir les crédits nécessaires. Un million de piastres ne sera point trop pour accomplir cette œuvre; cette somme d'ailleurs n'a rien d'exagéré, si l'on songe qu'une portion considérable, pour ne pas dire la totalité de l'Union, se trouve directement intéressée à la sécurité du golfe du Mexique

S'assurer de l'entrée du golfe ne suffit pas encore; il faut mettre à l'abri les différens points qui, en cas d'invasion, se trouveraient les plus exposés. L'île Dauphine, à l'entrée de la baie de Mobile, a déjà attiré l'attention du Congrès, et les ingénieurs ont plus d'une fois déclaré qu'il était indispensable d'y élever un fort. Le fort Morgan qui défend le principal passage, laisse ouverte et sans défense une excellente voie pour les steamers étrangers qui viendraient nous attaquer. Tout ami de la paix que nous soyons il faut songer aux éventualités de la guerre.

La création d'une compagnie de Sapeurs et Mineurs devient de jour en jour plus nécessaire. L'établissement d'une fonderie nationale aurait les meilleurs effets pour arriver dans la fonte des canons à toute la perfection désirable; elle ne nuirait en aucune façon à l'industrie nationale; elle ne ferait que la forcer à améliorer encore la qualité de ses produits qui sont déjà fort bons, elle serait, à proprement parler, un établissement modèle et un arsenal d'essais. La compagnie placée sous les ordres du corps de direction de l'Artillerie (ordnance), compagnie qui ne s'élève qu'à 250 hommes, devrait avoir droit aux mêmes privilèges et aux mêmes récompenses que les autres corps de l'armée, les services des hommes qui la compose, le méritent.

Les points où l'on pourrait établir des hôpitaux maritimes en Pennsylvanie, dans l'Ohio et le Kentucky, le long des cours d'eau de l'Ouest, ont été choisis, les terrains sont achetés; il faut maintenant un crédit d'environ $25 000 pour y élever les édifices nécessaires, afin de pouvoir réaliser les charitables intentions du Congrès.

Les terrains minérés se révèlent chaque jour sur tous les points du pays, il serait donc important de faire déclarer libre toutes les restrictions qui peuvent en gêner la vente, afin de pouvoir les laisser aisément à l'industrie particulière dont l'activité saura en tirer un meilleur parti.

Les améliorations sur les cours d'eau de l'Ouest ont été poussées avec vigueur durant la première année. Elles ont diminué les périls de la navigation et augmenté d'autant la richesse du pays. Toutes celles qui sont réclamées, ne doivent pas être commencées d'un seul coup, mais celles qui le sont déjà ne doivent à aucun prix être abandonnées. Le Raft de la rivière Rouge, remarquable par sa nouveauté, est le plus indestructible de tous les obstacles qui se rencontrent sur les rivières de l'Ouest. En voir le travail d'un entrepreneur et la science d'un ingénieur cherchent à en triompher; à peine y ont-ils ouvert une voie, qu'elle tend à se refermer. Il n'y a qu'un seul moyen de lutter contre l'obstruction, c'est d'opérer chaque année des travaux de curage afin de maintenir constamment une voie libre.

La construction des phares sur les lacs devrait être continuée sur le plan des ingénieurs topographiques.

Une expédition, faite par le lieutenant Frémont dans l'Orégon, jette une grande lumière sur toute cette partie encore si peu connue de notre territoire; la population commence à y abonder de manière à justifier prochainement l'organisation d'un nouveau territoire. Les vallées qu'avoisinent les cours supérieurs de l'Arkansas, de la Rivière Platte ou Nebraska et de la rivière Pierre Jaune, fertiles beaucoup de terres excellentes et d'une exploitation facile. La Nebraska, se trouvant le cours d'eau le plus central, donnerait fort bien son nom au nouveau territoire qui embrasserait toute la partie de territoire qui nous appartient sans contestation de ce côté des montagnes Rocheuses.

La ligne que tracerait la limite de ce territoire, commencerait à l'embouchure du Kansas et remonterait le Missouri jusqu'à celle du Running-Water; elle suivrait ensuite cette dernière rivière jusqu'à la source de sa branche septentrionale, puis elle courrait à l'ouest jusqu'à la chaîne du Wind River. De-là elle tournerait vers le Sud en longeant d'abord cette chaîne, puis la chaîne principale des montagnes Rocheuses jusqu'aux sources de l'Arkansas, qu'elle descendrait ensuite jusqu'aux Pawnee Fork, enfin par les sources des rivières Neosho et Osage pour aller rejoindre l'embouchure du Kansas.

Ce territoire, qui se compose de terres extrêmement favorables à l'agriculture et de vastes prairies, qui en outre est bien boisé et arrosé par d'excellens cours d'eau, est traversé par toutes les routes qui mènent en Californie, par celles que suivent les caravanes de Santa Fe et par une voie très avantageuse par laquelle on arrive aisément dans l'Orégon, en franchissant un passage qui se trouve à environ 50 milles au Sud de la Grande Passe du Sud. A l'organisation de ce territoire se lierait nécessairement l'établissement d'une ligne de forts qui relieraient le Missouri aux montagnes rocheuses.

Des marchés ont été passés pour l'éloignement des Choctas et des Miamis, et trois commissaires nommés pour s'enquérir des difficultés survenues dans la nation des Cherokees. D'après les évaluations du bureau des affaires-indiennes, les indemnités et aut es dépenses s'élèveront à $1,193 629. Il faut, au sujet des Indiens, mentionner un fait qui est plein de promesses pour l'avenir, la civilisation s'introduit peu à peu parmi les principales tribus, et l'on a droit d'espérer que les progrès marcheront rapidement. Tout semble en donner l'assurance.

Le secrétaire de la guerre termine son rapport en demandant avec instance la construction de batimens qui puissent recevoir et garder en toute sûreté, les importantes archives du département.

## CHRONIQUE LOCALE.

COURSES.—Hier avait lieu, sur l'hippodrome de la Métairie, la course la plus intéressante de cette saison. Il s'en est fallu de bien peu que ce spectacle ne devint une scène d'horreur. Au moment où la course allait se terminer, où les spectateurs étaient dans la plus vive anxiété pour savoir quel serait le vainqueur, un des chafaudages s'est écroulé et a précipité dans sa chute une centaine de personnes. Heureusement les victimes de cet accident en ont été quittes pour quelques contusions, des égratignures et leurs habits plus ou moins déchirés. Dans l'espace libre entouré par le manége, des chevaux effrayés ont brisé quelques voitures, mais nous n'avons pas appris que personne ait été gravement blessé.

James Leonate, accusé de vol d'effets à usage, a été envoyé en Cour Criminelle par le recorder Baldwin.

Charles Darie, Henry Bosch et John McElroy, arrêtés comme vagabonds, ont été condamnés à trente jours de maison de travail.

Baptiste Cubos, arrêté sous une accusation de vol, a comparu hier devant le recorder Génois et a fourni caution pour être ultérieurement examiné.

Martin Fleeming, arrêté sur une accusation de vol, a comparu hier devant le recorder Lewis. L'affaire sera plus amplement examinée plus tard.

PERTE D'UN BATEAU A VAPEUR.—Le capitaine Kimball, du bateau à vapeur *De Soto*, annonce que le bateau à vapeur *Rob. T. Lille*, capitaine Lodwick, venant de Shreveport à la Nouvelle Orléans, a sombré le 16 courant, à 70 milles au-dessous de son point de départ. Le *Rob. T. Lille* avait à bord 600 balles de coton; trois cents balles qui se trouvaient sur le pont, seront sauvées; le reste sera perdu ainsi que le bateau. Le capitaine Lodwick, ainsi que les officiers et l'équipage, sont arrivés à bord du *De Soto*.

Caroline du Sud.—Un correspondant de Columbia du Charleston Courier dit que M. Pickens a présenté au Sénat de la Caroline du Sud des résolutions au sujet de l'abolition; résolutions qui portent en substance que tout mouvement au Congrès vers l'abolition de l'esclavage dans le District de Colombie, sera considéré par la Caroline du Sud comme une dissolution virtuelle de l'Union. Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité dans le Sénat et envoyées à la Chambre.

*Finances des Etats-Unis.*—Il a été publié, dit le *National Intelligencer*, un extrait sommaire de la position de la trésorerie qui pourrait induire en erreur. Le rapport ne comprend que les recettes et dépenses depuis la fin de décembre 1842 jusqu'au 30 juin 1843, et non point 1844 comme on le donne à entendre. Les documents postérieurs n'étant pas encore prêts pour être publiés.

Cette observation n'est même pas la seule à faire, dit le même journal, pour se faire une idée exacte de ces tableaux qui assurent une somme de $30,186,984 en caisse au 30 juin 1843, quoiqu'elle n'y fut pas réellement; car il faut savoir, pour comprendre le véritable état des choses, que les $28,101,644 comptés aux Etats en 1837 à titre de *dépôt* figurent toujours au trésor comme balance en disponibilité, quoique en réalité, cette somme ne soit nullement disponible. Il serait temps de laisser les fictions surtout en comptabilité, et de ne plus faire figurer comme argent en caisse une somme payée depuis huit ans, qu'on n'a jamais entendu devoir rembourser, et qu'on ne remboursera certainement jamais.

Venons maintenant à cet état de situation:

| | | |
|---|---|---|
| Balance au trésor au 31 décembre 1842, | | $30,521,977 44 |
| Sur quoi il faut déduire compté aux Etats, | | 28,101,644 91 |
| Laissant une balance réelle de | | $2,420,334 53 |
| Recettes des 6 mois finissant le 30 juin 1843 | | |
| Marchandises et tonnage, | $7,046,843 91 | |
| Ventes de terres publiques, | 897,818 11 | |
| Patentes, | 16,200 40 | |
| Bons du Trésor émis selon l'acte 31 janvier 1842, | 45,350 00 | |
| Bons du Trésor émis selon l'acte 31 août 1842, | 617,000 00 | |
| Emprunts autorisés en 1841 et 1842, | 4,683,356 36 | |
| Emprunts autorisés en 1843, | 6,934,000 00 | |
| Prime sur le dernier emprunt, | 71,700 83 | |
| Int. en faveur de l'ent. Smithson, | 3,102 48 | |
| Nouv. terme de la réclam. Sicilienne, | 197,123 67 | |
| Int. sur fonds des Indiens, | 46,591 74 | |
| Divers, | 23,131 01 | |
| | | $20,782,410 45 |
| | | $23,202,744 98 |
| Dépenses pendant six mois, | | 12,118,105 15 |
| Balance au 30 juin 1843, | | $11,084,639 83 |

Balance qui aura à faire face aux dépenses courantes du second semestre.

Parlant des premiers travaux du Congrès pendant cette session, le *National Intelligencer* fait remarquer qu'ils ont eu pour but des objets fort importants. Outre la tentative de s'adjoindre un Etat étranger par acte du Congrès, il y a deux propositions d'adjonction de nouveaux Etats, la FLORIDE et l'IOWA.

"A part ces sujets d'importance extraordinaire, on peut mentionner le Bill tendant à réduire le prix des terres publiques et les réclamations des victimes des spoliations françaises antérieurement à 1800, qui, à la honte du gouvernement, sont encore à régler.

"Diverses demandes de renseignemens ne sont pas non plus sans importance; notamment celles qui portent sur les relations étrangères et sur les motifs qui ont pu porter le pouvoir exécutif en choisissant les dépositaires des deniers publics."

PIRATERIE.—On lit dans le *Tallahassee Sentinel* du 10

Le paquebot brick *Petersburg*, capitaine Larkins, allant de New York à la Vera Cruz, toucha un *Snake Key Shoals* dans la matinée du 22 novembre; le brick avait à bord dix-huit passagers et $41,000 en espèces. Au jour le capitaine craignant un coup de temps mit une embarcation à la mer et conduisit les passagers à Cedar Key, à une distance d'environ dix à quinze milles, avec l'intention de les y laisser jusqu'à ce que le brick fut dégagé. Pour mener les passagers et ramener l'embarcation il prit quatre hommes de son équipage, laissant le second capitaine à bord avec quatre hommes. Ordre avait été laissé à son départ de ne laisser venir personne à bord.

Après avoir débarqué les passagers à Cedar Key il s'en retourna, mais ne trouva plus son bâtiment; c'est ce que dit le capitaine; ajoutant qu'il pense que le second et le reste de l'équipage se sont échappés avec le navire et la cargaison.

*Perte du navire Alabamian.*—Le navire Alabamian, capitaine Hoebeck, allant de Livourne à New York a sombré par suite d'une voie d'eau qui s'était déclarée pendant une violente tempête, par 36o 40' latitude nord, 74o longitude ouest. Les passagers et l'équipage ont été sauvés par les embarcations du navire Atalante, capitaine Raymond.

Le steamer Canebrake, capt. Campbell, s'est perdu il y a quelques jours dans la rivière Bigbee-Alabama Il y avait environ 700 balles de coton à bord.

On lit dans le *N. Y Advertiser* du 14.—Une femme fort bien mise s'est élancée du *ferry* de Hoboken, au pied de la rue du Canal, et s'est noyée. On a retiré son corps peu après, mais on n'a pu la ramener à la vie. On fait beaucoup de conjectures sur cet acte de désespoir—mais on ne sait rien de positif.

Un journal du Maryland, annonce que dans le comté de Washington, une demoiselle Suzan Startzman a intenté une action en dommages contre M. Conrad Smith, et a obtenu un verdict favorable pour rupture de promesse de mariage.

RIO-JANEIRO.—On a reçu par Baltimore, des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 24 octobre. Les paragraphes suivans d'une correspondance du Baltimore *Patriot*, résument assez bien ces nouvelles:

"Les nouvelles élections pour les Chambres qui doivent se réunir en janvier, ont causé des troubles partiels dans les provinces. Mais ces troubles ont été complètement apaisés grâce à l'activité du gouvernement—et il n'y a maintenant nulle crainte à avoir sur la tranquillité du pays.

A Rio Grande, la guerre se poursuit toujours avec la même apathie qui est remarquée depuis des années, et les bruits de guerre entre ce gouvernement et celui de La Plata ont graduellement disparus. D'après nos dernières nouvelles de ces parages les choses y étaient toujours dans le même état de misère—il ne se faisait rien ni à Buenos Ayres, ni à Montévidéo.

On lit dans les *Guêpes*:

Il y a un an à peu près, j'ai eu l'occasion d'écrire à M. Gréterin. Je lui envoyais le récit d'une agression contre laquelle j'avais eu à me défendre de la part d'un de ses administrés. Les faits étaient avoués par l'employé, et son aveu était légalement constaté par le maire de la commune sur le territoire de laquelle ils s'étaient passés.

M. le directeur des douanes me répondit que "les faits ne s'étaient pas passés *tout-à-fait* comme je les lui racontais." Cette réponse avait le double tort de n'être pas suffisamment polie et de n'avoir pas le sens commun. En effet, le brigadier de la douane et moi, affirmions tous deux une chose que nous seuls pouvions savoir;—où M. Gréterin avait-il pris des informations qui lui permettaient une dénégation? Je me creusai la tête pour deviner ce qui pouvait donner lieu à ce procédé singulier; je cherchai en quoi j'avais pu froisser M. le directeur des douanes, et je me rappelai rien, si ce n'est qu'un jour à la campagne, chez un ami commun, il y a plusieurs années, je lui avais gagné une ou deux parties de billard—ce qui n'a d'humiliant que ceci, que je suis loin d'y bien jouer. Ce pourrait être un grief suffisant pour justifier la façon de répondre de M. Gréterin, laquelle fût relevée en son temps comme elle le devait être.

Voici aujourd'hui qu'il se passe de la part de la douane une chose étrange et dont je voudrais avertir l'administration. Comme je n'ai pas l'intention de correspondre d'avantage avec M. Gréterin, je prie les journaux de vouloir bien reproduire le présent article, en leur rappelant *qu'il ne me sera rien dû pour cela*, attendu que je n'ai pas l'honneur de faire partie de la société des gens de lettres.

J'ai rencontré dernièrement sur la plage, au bord de la mer, une belle jeune fille qui venait de se baigner; elle s'était rhabillée, mais, les pieds nus encore, elle puisait un peu d'eau de mer dans un vase qui en pouvait contenir deux ou trois verres.

Un douanier descendit de la falaise et lui dit:

"Mademoiselle, vous ne pouvez pas prendre d'eau à la mer."

—Pourquoi? demanda-t-elle.

—Parce que c'est défendu, répondit le douanier.

—Craignez-vous, dit-elle, que je ne dessèche la mer?

—Je ne crains que mon capitaine, répondit le douanier, qui nous a donné la consigne de ne laisser prendre d'eau à la mer par personne.

—Mais c'est pour ma sœur qui est malade et à laquelle on a ordonné d'en boire un demi-verre par jour.

—J'en suis désolé, mais j'ai ma consigne.

—Si vous voulez je n'en prendrai que juste le demi-verre qui est ordonné.

—C'est impossible.... Que votre sœur vienne boire sur la plage.

—C'est bien plus impossible, elle est malade au lit.

—Alors, elle se passera d'eau....

Cela me parut si singulier, que je demandai au douanier si c'était sérieusement qu'il parlait. Il m'affirma qu'il était défendu sévèrement aux employés de la douane de laisser prendre par personne même un verre d'eau à la mer.

Je m'informai dans la journée des causes ou des prétextes de cette étrange prohibition. On me montra une ordonnance de la douane.

Cette ordonnance porte que certains boulangers de la ville prennent de l'eau de mer pour faire le pain, que c'est un moyen de n'y pas mettre de sel; que ce sel rapportant à l'Etat de gros impôts, il est urgent d'empêcher les boulangers de prendre de l'eau de mer.

Cette ordonnance, exagérée par des subalternes qui veulent montrer du zèle, arrive à défendre de puiser à la mer un verre d'eau pour un malade!

On est bien plus indulgent pour un boulanger qui vole aux pauvres une partie du pain que ceux-ci ont tant de peine à acheter, que pour un boulanger qui fait d'excellent pain avec de l'eau de mer, et évite de payer au fisc une poignée de sel qu'il épargne.

Qu'est-ce donc que la douane;—et les ordonnances qui émanent d'elle sont-elles au-dessus des lois?

M. Gréterin a reçu de la loi le pouvoir d'empêcher de faire, de vendre et d'acheter du sel—autre part que dans les boutiques de l'Etat.

Mais ce volumé suffit-elle pour qu'on ne puisse puiser de l'eau à la mer?

Nos pêcheurs sont convaincus que le poisson cuit dans l'eau de mer est meilleur qu'accommodé de toute autre façon,—et je suis bien de leur avis.

On ne leur permet plus d'emporter chez eux une cruche d'eau de mer.

L'ordonnance de la douane est illégale; l'exagération de cette ordonnance est ridicule et odieuse.

Quoi! les hommes trouveront moyen de rapetisser la mer que Dieu a faite si grande, si féconde et si généreuse.

Quoi! on enviera au pauvre ce peu de sel que la nature lui donne pour rien, et qui ajoute quelque saveur aux tristes légumes qui forment ses repas.

Jamais tyrannie plus bête et plus féroce n'a été inventée.

Dans le cas où M. Gréterin songerait à répondre que les faits *ne se passent pas tout-à-fait* comme je le raconte ici, je l'avertis que je tiens preuves et témoins tout prêts, et je l'engage à imaginer quelque formule polie, dont aucune ordonnance de la douane ne peut le dispenser. ALPHONSE KARR.

# FEUILLETON.

## LE COMTE DE MONTE CHRISTO,
PAR ALEXANDRE DUMAS.

(Voir l'*Abeille* du 20 nov. au 21 décembre.)

### L'INCONNU.

Le jour vint Dantès l'attendait depuis long-temps les yeux ouverts. A ses premiers rayons, il se leva, monta, comme la veille, sur le rocher le plus élevé de l'île, afin d'explorer les alentours. Comme la veille, tout était désert.

Edmond descendit, leva la pierre, emplit ses poches de pierreries, replaça du mieux qu'il put les planches et les ferrures du coffre, le recouvrit de terre, piétina cette terre, jeta du sable dessus, afin de rendre l'endroit fraîchement retourné pareil au reste du sol, sortit de la grotte, replaça la dalle, amassa sur la dalle des pierres de différentes grosseurs, introduisit de la terre dans les intervalles, planta dans ces intervalles des myrtes et des bruyères, arrosa ces plantations nouvelles, afin qu'elles semblassent anciennes, effaça les traces de ses pas amassés autour de cet endroit, et attendit avec impatience le retour de ses compagnons. En effet, il ne s'agissait plus maintenant de passer son temps à regarder cet or et ces diamans, et à rester à Monte Christo comme un dragon surveillant d'inutiles trésors. Maintenant il fallait retourner dans la vie, parmi les hommes, et prendre dans la société le rang, l'influence et le pouvoir que donne en ce monde la richesse, la première et la plus grande des forces dont peut disposer la créature humaine.

Les contrebandiers revinrent le sixième jour. Dantès reconnut de loin le port et la marche de la *Jeune Amélie*; il se traîna jusqu'au port comme le Philoctète blessé, et lorsque ses compagnons abordèrent, il leur annonça, tout en se plaignant encore, un mieux sensible; puis, à son tour, il écouta le récit des aventuriers. Ils avaient réussi, il est vrai, mais à peine le chargement avait-il été déposé, qu'ils avaient eu avis qu'un brick en surveillance à Toulon venait de sortir du port, et se dirigeait de leur côté: ils s'étaient alors enfuis à tire-d'aile, regrettant que Dantès, qui savait donner une vitesse si supérieure au bâtiment, ne fût point là pour le diriger. En effet, bientôt ils avaient aperçu le bâtiment chasseur, mais, à l'aide de la nuit et en doublant le cap Corse, ils lui avaient échappé. En somme, ce voyage n'avait pas été mauvais, et tous, et surtout Jacopo, regrettaient que Dantès n'en eût pas été, afin d'avoir sa part des bénéfices qu'il avait rapportés, part qui se montait à cinquante piastres.

Edmond demeura impénétrable, il ne sourit même pas à l'énumération des avantages qu'il eût partagés s'il eût pu quitter l'île; et comme la *Jeune Amélie* n'était venue à Monte-Christo que pour le chercher, il se rembarqua le soir même et suivit le patron à Livourne. A Livourne, il alla chez un juif, et vendit vingt-cinq mille francs chacun quatre de ses plus petits diamans. Le juif aurait pu s'informer comment un pêcheur se trouvait possesseur de pareils objets; mais il s'en garda bien, il gagnait mille francs sur chaque. Le lendemain, il acheta une barque toute neuve, qu'il donna à Jacopo, en ajoutant à ce don cent piastres, afin qu'il pût engager un équipage, et cela à la condition que Jacopo irait à Marseille demander des nouvelles d'un vieillard nommé Louis Dantès, et qui demeurait aux Allées de Meilhan, et d'une jeune fille qui demeurait au village des Catalans, et que l'on nommait Mercédès.

Ce fut à Jacopo à croire qu'il faisait un rêve. Edmond lui raconta alors qu'il s'était fait marin par un coup de tête et parce que sa famille lui refusait l'argent nécessaire à son entretien, mais qu'en arrivant à Livourne il avait touché la succession d'un oncle qui l'avait fait son seul héritier. L'éducation élevée de Dantès donnait à ce récit une telle vraisemblance, que Jacopo ne douta point un instant que son ancien compagnon ne lui eût dit la vérité. D'un autre côté, comme l'engagement d'Edmond à bord de la *Jeune Amélie* était expiré, il prit congé du marin, qui essaya d'abord de le retenir, mais qui, ayant appris comme Jacopo l'histoire de l'héritage, renonça dès lors à l'espoir de vaincre la résolution de son ancien matelot.

Le lendemain, Jacopo mit à la voile pour Marseille: il devait retrouver Edmond à Monte-Christo. Le même jour, Dantès partit sans dire où il allait, prenant congé de l'équipage de la *Jeune-Amélie* par une gratification splendide, et du patron avec la promesse de lui donner un jour ou l'autre de ses nouvelles. Dantès alla à Gênes.

Au moment où il arrivait, on essayait un petit yacht, commandé par un Anglais, qui ayant entendu dire que les Génois étaient les meilleurs constructeurs de la Méditerranée, avait voulu avoir un yacht construit à Gênes. L'Anglais avait fait prix à quarante mille francs; Dantès en offrit soixante mille à la condition que le bâtiment lui serait livré le jour même. L'Anglais était allé faire un tour en Suisse, en attendant que son bâtiment fût achevé; il ne devait revenir que dans trois semaines ou un mois: le constructeur pensa qu'il aurait le temps d'en remettre un autre sur le chantier. Dantès emmena le constructeur chez un juif, passa avec lui dans l'arrière-boutique, et le juif compta soixante mille francs au constructeur. Le constructeur offrit à Dantès ses services pour lui composer un équipage, mais Dantès le remercia en disant qu'il avait l'habitude de naviguer seul, et que la seule chose qu'il désirât, c'était qu'on exécutât dans la cabine, à la tête du lit, une armoire à secret, dans laquelle se trouveraient trois compartiments à secret aussi. Il donna la mesure de ces compartiments, qui furent exécutés le lendemain.

Deux heures après, Dantès sortait du port de Gênes, escorté par les regards d'une foule de curieux qui voulaient voir le seigneur espagnol qui avait l'habitude de naviguer seul. Dantès s'en tira à merveille: avec l'aide du gouvernail, sans avoir besoin de le quitter, il fit faire à son bâtiment toutes les évolutions voulues, on eût dit un être intelligent, prêt à obéir à la moindre impulsion donnée, et Dantès convint en lui-même que les Génois méritaient leur réputation de premiers constructeurs du monde. Les curieux suivirent le petit bâtiment des yeux, jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vue, et alors les discussions s'établirent pour savoir où il allait: les uns penchèrent pour la Corse, les autres pour l'île d'Elbe; ceux-ci offrirent de parier qu'il allait en Espagne, ceux-là soutinrent qu'il allait en Afrique, nul ne pensa à nommer l'île de Monte-Christo.

C'était cependant à Monte-Christo qu'allait Dantès. Il y arriva vers la fin du second jour. Le navire était excellent voilier et avait parcouru la distance en trente-cinq heures. Dantès avait parfaitement reconnu le gisement de la côte, et au lieu d'aborder au port habituel, il jeta l'ancre dans la petite crique. L'île était déserte; personne ne paraissait y avoir abordé depuis que Dantès en était parti. Il alla à son trésor; tout était dans le même état qu'il l'avait laissé.

Le lendemain soir, l'immense fortune était transportée à bord du yacht et enfermée dans les trois compartiments de l'armoire à secret. Dantès attendit huit jours encore; pendant ces huit jours, il fit manœuvrer son yacht autour de l'île, l'étudiant comme un écuyer étudie un cheval. Au bout de ce temps, il connaissait toutes ses qualités et tous ses défauts. Dantès se promit d'augmenter les unes et de remédier aux autres. Le huitième jour, Dantès vit un petit bâtiment qui venait sur lui toutes voiles dehors, et reconnut la barque de Jacopo. Il fit un signal auquel Jacopo répondit, et deux heures après la barque était près du yacht. Il y avait une triste réponse à chacune des deux demandes faites par Edmond. le vieux Dantès était mort; Mercédès avait disparu.

Edmond écouta ces deux nouvelles d'un visage calme; mais aussitôt il descendit à terre, en défendant que personne l'y suivit. Deux heures après, il revint; deux hommes de la barque de Jacopo passèrent sur son yacht pour l'aider à la manœuvre, et il donna l'ordre de mettre le cap sur Marseille. Il prévoyait la mort de son père; mais Mercédès, qu'était-elle devenue?

Sans divulguer son secret, Edmond ne pouvait donner d'instructions suffisantes à un agent; d'ailleurs il y avait d'autres renseignements encore qu'il voulait prendre, et pour lesquels il ne s'en rapportait qu'à lui-même. Son miroir lui avait appris à Livourne qu'il ne courait pas le danger d'être reconnu; d'ailleurs il avait maintenant à sa disposition tous les moyens de se déguiser. Un matin donc, le yacht, suivi de la petite barque, entra bravement dans le port de Marseille, et s'arrêta juste en face de l'endroit où, ce soir de fatale mémoire, on l'avait embarqué pour le château d'If.

Ce ne fut pas sans un certain frémissement que, dans le canot de la santé, Dantès vit venir à lui un gendarme. Mais Dantès, avec cette assurance parfaite qu'il avait acquise, lui présenta un passeport anglais acheté à Livourne, et moyennant ce laissez-passer étranger, beaucoup plus respecté en France que le nôtre, il descendit sans difficulté à terre. La première chose qu'aperçut Dantès, en mettant le pied sur la Cannebière, fut un des anciens matelots du *Pharaon*. Cet homme avait servi sous ses ordres, et se trouvait là comme un moyen de rassurer Dantès sur les changemens qui s'étaient faits en lui. Il alla droit à cet homme, et lui fit plusieurs questions auxquel celui-ci répondit sans même laisser soupçonner, ni par ses paroles ni par sa physionomie, qu'il se rappelât avoir jamais vu celui qui lui adressait la parole. Dantès donna au matelot une pièce de monnaie pour le remercier de ses renseignemens; un instant après, il entendit le brave homme qui courait après lui. Dantès se retourna.

—Pardon, monsieur, dit le matelot, mais vous vous êtes trompé sans doute; vous aurez cru me donner une pièce de quarante sous, et vous m'avez donné un double napoléon.

—En effet, mon ami, dit Dantès, je m'étais trompé; mais comme votre honnêteté mérite une récompense, en voici un second que je vous prie d'accepter pour boire à ma santé avec vos camarades. Le matelot fut tellement étourdi du cadeau, qu'il ne songea pas même à remercier celui qui le lui faisait, et il le regarda s'éloigner en disant: "C'est quelque Nabab qui arrive de l'Inde."

Dantès continua son chemin; chaque pas qu'il faisait oppressait son cœur d'une émotion nouvelle; tous ses souvenirs d'enfance, souvenirs indélébiles, éternellement présens à sa pensée, étaient là se dressant à chaque coin de place, à chaque angle de rue, à chaque borne de carrefour. En arrivant au bout de la rue de Noailles, et en apercevant les Allées de Meilhan, il sentit ses genoux qui fléchissaient, et il faillit tomber sur les roues d'une voiture. Enfin il arriva à la maison qu'avait habitée son père. Les aristoloches et les capucines avaient disparu de la mansarde où autrefois la main du bonhomme les treillageait avec tant de soin. Dantès s'appuya contre un arbre, et resta quelque temps pensif à regarder les derniers étages de cette pauvre petite maison; enfin il s'avança vers la porte, en franchit le seuil, demanda s'il n'y avait pas un logement vacant, et, quoiqu'il fut occupé, insista si longtemps pour visiter celui du cinquième, que le concierge monta, et demanda de la part d'un étranger aux personnes qui l'habitaient la permission de voir les deux pièces dont il était composé.

Les personnes qui habitaient ce petit logement étaient un jeune homme et une jeune femme qui venaient de se marier depuis huit jours seulement. En voyant ces deux jeunes gens, Dantès poussa un profond soupir. Au reste, rien ne rappelait plus à Dantès l'appartement de son père: ce n'était plus le même papier, tous les vieux meubles, ces amis de l'enfance d'Edmond, présens à son souvenir dans tous leurs détails, avaient disparu. Les murailles seules étaient les mêmes. Dantès se tourna du côté du lit: il était à la même place que celui de l'ancien locataire; malgré lui, les yeux d'Edmond se mouillèrent de larmes: c'était à cette place que le vieillard avait dû expirer en nommant son fils.

Les deux jeunes gens regardaient avec étonnement cet homme au front sévère, sur les yeux duquel coulaient deux grosses larmes sans que son visage sourcillât. Mais comme toute douleur porte avec elle sa religion, les jeunes gens ne firent aucune question à l'inconnu; seulement ils se retirèrent en arrière pour le laisser pleurer tout à son aise; et quand il sortit, ils l'accompagnèrent en lui disant qu'il pouvait revenir quand il voudrait et que leur pauvre maison lui serait toujours hospitalière.

En passant à l'étage au-dessous, Edmond s'arrêta devant une autre porte, et demanda si c'était toujours le tailleur Caderousse qui demeurait là. Mais le concierge lui répondit que l'homme dont il parlait avait fait de mauvaises affaires, et tenait maintenant, sur la route de Bellegarde à Beaucaire, l'auberge du Pont-du-Gard.

Dantès descendit, demanda l'adresse du propriétaire de la maison des Allées de Meilhan, se rendit chez lui, se fit annoncer sous le nom de lord Wilmore (c'était le nom et le titre qui étaient portés sur son passeport), et lui acheta cette petite maison pour la somme de vingt-cinq mille francs. C'était dix mille francs au moins de plus qu'elle ne valait. Mais Dantès, s'il la lui eût faite un demi-million, l'eût payée le prix qu'il la lui eût faite.

Le jour même, les jeunes gens du cinquième étage furent prévenus par le notaire qui avait fait le contrat que le nouveau propriétaire leur donnait le choix d'un appartement dans toute la maison, sans augmenter en aucune façon leur loyer, à la condition qu'ils lui céderaient les deux chambres qu'ils occupaient. Cet événement étrange occupa pendant plus de huit jours les habitués des Allées de Meilhan, et fit faire mille conjectures dont pas une ne se trouva exacte. Mais ce qui surtout brouilla toutes les cervelles et troubla tous les esprits, c'est qu'on vit le soir le même homme qu'on avait vu entrer dans la maison des Allées de Meilhan se promener dans le petit village des Catalans, et entrer dans une pauvre maison de pêcheurs, où il resta plus d'une heure à demander des nouvelles de plusieurs personnes qui étaient mortes ou qui avaient disparu depuis plus de quinze ou seize ans.

Le lendemain les gens chez lesquels il était entré pour faire toutes ces questions reçurent en cadeau une barque catalane toute neuve garnie de deux seines et d'un chalut. Ces braves gens eussent bien voulu remercier le généreux questionneur, mais en le quittant, on l'avait vu, après avoir donné quelques ordres à un marin, monter à cheval et sortir de Marseille par la porte d'Aix.

*La suite à vendredi.*

LA SECONDE LIVRAISON
DU
COMTE DE MONTE-CHRISTO,

EST prête à être délivrée aux souscripteurs.—On ne reçoit des abonnemens que pour l'ouvrage complet: prix UNE PIASTRE payable d'avance. On souscrit au bureau de cette feuille et aux librairies de Vr. Hebert et de Lelièvre. 13 dec

# COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Mardi soir 24 décembre 1844.

Nous n'avons à signaler aucune variation dans le cours général du marché, quoique les affaires aient été assez animées pour nos principaux articles.

COTON—Arrivé depuis le 20 du courant, de Louisiane et Mississipi 10,37 balles, Tennessee 4670, Arkansas 647; Etc 83 balles, ensemble 21,937 balles—Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 10 426 balles; Havre 3676, Marseille 953, Trieste 1311, Havane 1619, New York 140, Boston 1006, ensemble 30,197 balles, ce qui fait une réduction dans notre stock de 8210 balles, et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord de navires non expédiés aujourd'hui, un stock de 55,370 balles.

ÉTAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1844 Septembre 1er. Stock en mains, | | 13,106 |
| Reçu depuis les trois derniers jours, | 21,937 | |
| Reçu antérieurement, | 346 443 | 367 380 |
| | | 380 486 |
| Expédié les trois derniers jours, | 30,197 | |
| Expédié antérieurement, | 214,903 | 245,100 |
| Stock en mains, ce soir 24 décembre | | 135,370 |

Vendredi dernier, nous avons laissé le marché au coton assez calme, à cause de la teneur peu favorable des nouvelles d'Europe. Samedi, par suite de quelques concessions faites par les détenteurs, le marché a repris de l'activité et 8000 balles ont changé de mains. Hier la demande fut très active et environ 7000 balles ont été vendues, de sorte que ce jour le marché ont été [illegible] de façon que les affaires n'ont pu avoir aujourd'hui autant d'importance—Les ventes se sont montées à 5000 balles, ce qui fait que le total des transactions opérées pendant ces 3 derniers jours, s'élève à 18 000 balles. La plus grande partie pour l'Angleterre et la France

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

| Louisiane et Mississippi | | Tennessee et N. Alabama. | |
|---|---|---|---|
| Inferior ... | 3 @ 3½ | Trash & Inferior... | 00 @ |
| Ordin. to good ord | 3½ @ 4½ | Ordinary ... | 00 @ |
| Middling ... | 4½ @ 4¾ | Middling ... | 00 @ |
| Good Middling ... | 4¾ @ 5 | Good Middling ... | 00 @ |
| Middling Fair ... | 5 @ 5¼ | Middling Fair ... | 00 @ |
| Fair ... | 5½ @ 5¾ | Fair ... | 00 @ |
| Good fair ... | 6 @ 6¼ | Good fair ... | 00 @ |
| Good & fine ... | 6½ @ 7 | Good & fine ... | 00 @ |

TABAC—Le stock n'augmente pas. Les transactions s'en ressentent; il existe sur place plusieurs ordres qu'il est impossible d'exécuter avant de nouveaux arrivages—Les ventes se sont élevées à environ 180 boucauts, et les prix sont soutenus—Inferieur 1¼ @ 1¾, ordinaire 2½ @ 3¼c, bons 3½ @ 4c, te qualité 4½ @ 4¾, choix et capes de cigares, 5½ @ 9c par liv.

Arrivé depuis le 21 courant, 447 boucauts; expédié dans le même temps pour Liverpool 241 boucauts, Marseille 104, Boston 10, Savannah 4, ensemble 359 boucauts.

ÉTAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| 1844—Septembre 1, Stock en mains | | 4,000 |
| Reçu les trois derniers jours, | 447 | |
| Reçu antérieurement, | 7,183 | 7 630 |
| | | 11,630 |
| Expédié ces trois derniers jours, | 359 | |
| antérieurement, | 7,270 | 7,642 |
| Stock ce soir 24 décembre, | | 4,797 |

SUCRE—La demande a été soutenue sans aucune variation dans les prix. Les acheteurs expédient pour le Nord. Inférieur et ordinaire 3 1/4 @ 3 1/4; bon ord. 3 1/2, bon 3 3/4 @ 4, beau et choix 4 1/4 @ 5c la livre. Nous n'avons appris aucune vente sur habitation.

SUCRE HAVANE—La demande n'a pas pris d'activité, les cours n'ont pas changé. Brun 6 @ 6 1/4; jaune 7 @ 7 1/2, blanc 9 @ 10 1/2 par liv.

MELASSE—Les arrivages ont été très considérables, cette augmentation du stock a causé une baisse très prononcée dans les prix. Le baril de cyprès et de chêne de 16 à 17c le galon. Point de ventes sur plantations.

FARINE—Demande inactive, cependant le marché a pris de la fermeté et nos cours sont en ce moment, Ohio $4 30 @ $4 37 1/2, Missouri $4 35 @ $4 45, St. Louis $4 50 @ $4 75 le baril. Quelques petits lots ont été vendus pour exportation.

PROVISIONS—Les affaires n'ont pas pris beaucoup d'activité depuis notre dernière revue, et sauf quelques exceptions, les prix n'ont pas varié. Porc—par petits lots, Mess $9 @ $9 50 M O rare @ $8 50 Prime 8 le baril. Bœuf—La demande est bornée pour le Mess $7 50 par baril, demi baril $3 50 @ 5 50—Le prime se vend à $5 50 par baril. Quelques petites ventes de graisse ont eu lieu pour Cuba en [illegible] par livre, mais le marché est calme. Les cours pour les qualités [illegible] Le Bacon est toujours [illegible] 3 1/4 @ 5c. Jambons 7 @ 7 1/2c, enveloppés et au sucre 8 @ 10 par liv.

WHISKEY—Pas de changement, la demande est inactive, rectifié 20c par galon. [illegible] ordinaire.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Le marché ne [illegible] que par petits lots, à moins que les détenteurs ne consentent à une réduction matérielle [illegible] Kentucky 10 1/4 @ 11 1/8 comptant, corde 5 1/2 @ 6c. L'article est augmenté par les ventes à terme

CAFÉ—Un nouvel arrivage de café de Rio, est venu augmenter le stock. Le marché est très calme. Rio 6 1/4 @ 6 3/4c, Havane 7, @ 8c de l'ordinaire au fin vert. Java 11 @ 11 1/2 par liv.

GRAINS—Le marché est ferme. Il s'est fait quelques affaires en maïs de 35 @ 41c le boisseau pour le jaune et le blanc. Avoine à 27c au grenier, de 31 à 33 c le boisseau en sac. Il n'est point arrivé de froment.

BEURRE De l'Ouest, de 7 @ 11c; de Goshen, selon les qualités, de 16 @ 19c.

RIZ—$3 12 1/2 @ $3 75 par petits lots.

CHANDELLES—New Bedford et Boston, 30c. Nantucket 29c par liv.

CHANGE—La demande s'est affaiblie, et les cours ne se soutiennent pas.

CHANGE SUR PLACE.

| | | |
|---|---|---|
| Sterling de | | 8 à 8½ p. c. prime. |
| France | | 5 37½ à 5 31¼ fr. |
| New-York, 60 jours de vue | | 1¾ à 2¼ p. c. esc |
| Cheks à vue, | | ¼ à ½ p c. prime. |
| Philadelphie 60 jours de vue | | 1¾ à 2 p c d'esc. |
| Do | à vue | ¼ à ½ do do |
| Boston | 60 jours | 1¾ à 2 p c d'esc. |

FRET—Depuis notre dernier rapport, elles n'avaient [illegible] pour Liverpool 1/2 @ 5/8d, 11 pour Glascow @ 5/8d et quelques pour le Havre 1 1/4c. Le fret pour cabotage est comparativement calme.

FRET.

| | |
|---|---|
| Coton pour Liverpool.......... | 5/8d |
| Do do Havre.......... | 1¼ cent. |
| Do do New York.......... | ¾ c. |
| Do do Boston.......... | 6/8 @ $1 25 |
| Tabac pour Cowes.......... | 37s 6d. |
| Do do Londres, directement.......... | 37s. 6d. |
| Do do New York.......... | $4 00 |
| Do do Boston.......... | $4 00 @ 6 00 |
| Do do Philadelphie.......... | $4 00 @ 5 00 |
| Sucre et melasse de la côte.......... | $1 50 @ 2 00 |
| Do do de la ville.......... | $2 00 @ 2 50 |
| Farine au Nord.......... | 50 @ 60 cents |
| Plomb do.......... | 25 @ 30 c. |
| Porc par baril au Nord.......... | 70 @ 75 cts. |

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS

Billets du trésor des Etats Unis.

| | | |
|---|---|---|
| Coux de $1000.......... | | |
| do 500.......... | | pair à ½ p. c. esc. |
| do 50 et 100.......... | | |
| Billets du trésor du Texas.......... | 16 à 18 | cents la piastre. |
| Bonds du trésor du Texas.......... | 19 à 21 | cents la piastre. |
| Billets de la Banque Consolidée.......... | 17 à 18 | p. c. escompte |
| do Canyons.......... | 16 à 18 | do |
| do Amélioration.......... | 69 à 70 | do |
| do Atchafalaya.......... | 69 à 70 | do |
| do Exchange.......... | 63 à 65 | do |
| do Orléans.......... | 51 à 52 | do |
| do de la Ire Municipalité.......... | [illegible] | |
| [illegible] | [illegible] | |